

Montreuil, le 28 avril 2020

Le Premier ministre a présenté son plan de déconfinement : il a surtout mis en avant les impératifs économiques, face auxquels la santé des personnels et des élèves ne compte pas. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits, sauf dans les établissements scolaires ? Cherchez l'erreur...

### **Les conditions sont-elles réunies pour une reprise, même progressive ? NON.**

[La pétition de la FNEC FP-FO](#), qui a rassemblé plus de 52 000 signatures en quelques jours, a rappelé les préalables, énoncés dans l'avis du CHSCT ministériel voté par FO et FSU :

**« Sans dépistage généralisé, sans les mesures de protection nécessaires, toute reprise est inacceptable ».**

Le Premier ministre annonce :

- un dépistage seulement pour ceux qui manifestent des symptômes, et leurs contacts. Problème : la plupart des enfants sont asymptomatiques. Qu'ils soient en petit groupe ou non, impossible de savoir si le virus a circulé. De plus, qui dans les écoles et les établissements sera en capacité de donner un diagnostic médical ?

- « protéger, dépister, isoler » : depuis un mois, des personnels accueillent des enfants de soignants, dans la grande majorité sans protection, sans masque, gants ou gel hydro-alcoolique. Aucun test n'a été effectué : combien de ces personnels ont contracté le virus pendant cette période ?

- des masques « grand public » pour les encadrants. Faut-il rappeler que les masques filtrants (FFP) sont les seules protections individuelles reconnues par le Code du travail ?

- « Le port du masque pour les élèves est prohibé en maternelle, il n'est pas recommandé en élémentaire » : les enseignants, les AESH, les ATSEM et les parents sont rassurés !

- une rentrée par paliers : le premier degré le 11 mai, les élèves de collège (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) le 18 mai, et les lycées potentiellement début juin. L'aspect « garderie du MEDEF » est de plus en plus manifeste.

- les enseignants feront cours en classe et à distance : c'est double travail, c'est l'explosion des obligations réglementaires de service !

- « Les acteurs de terrain trouveront des solutions et je leur fais confiance. » Comprendre : débrouillez-vous ! Pourquoi le gouvernement endosserait des responsabilités quand il est possible de se défausser sur les « acteurs de terrain » ? D'ores et déjà des maires, des chefs d'établissement et de service ont fait savoir qu'ils ne prendraient pas le risque d'une réouverture insensée et dangereuse le 11 mai ou après.

### **Aucune réponse n'est apportée aux interrogations des personnels :**

Comment faire respecter les gestes barrières compte tenu de l'âge des élèves ou du nombre d'élèves par classe ? Sans parler des regroupements dans la cour de récréation, les couloirs, de la sieste en maternelle, des repas collectifs, des internats, des transports ? Quid des personnels « à risques » ? Le gouvernement compte-t-il sur la coopération des personnels, des équipes, des syndicats pour bricoler en urgence des protocoles locaux ?

### **Nous voulons le dépistage systématique, nous voulons tout le matériel de protection MAINTENANT !**

Pour la FNEC FP-FO, hors de question de co-construire une reprise, même progressive, et ainsi collaborer à la mise en danger des personnels et des élèves dans ces conditions. La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir en utilisant les moyens appropriés, à signer et faire signer la [pétition mise en ligne](#). En l'absence de garantie, elle soutiendra tous les personnels qui refuseront de retourner sur leur lieu de travail par tous les moyens (droit de retrait, grève). **La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève.**